

† Nous nous empressons de publier la lettre suivante de M. l'Archevêque de Paris :

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS.

Paris, le 11 octobre 1848.

Monsieur le Curé,

L'auteur d'une biographie, et plusieurs journaux, viennent de révéler l'existence de deux lettres du prince de Talleyrand, que mon respectable prédécesseur n'avoit pas jugé à propos de livrer à la publicité.

Il est très-probable, d'après les recherches que j'ai immédiatement prescrites dans mon secrétariat, que si ces deux documens y ont été déposés, ils en ont disparu depuis plusieurs années, et cela sans qu'aucun avis m'en ait été donné.

Je ne les révoque point en doute ; plusieurs circonstances et des témoignages irrécusables m'en démontrent l'authenticité ; mais j'affirme que je les ai lus pour la première fois dans les journaux, et que je n'ai point été consulté sur la communication qui en a été faite, soit à quelques personnes, soit au public, par la voie de la presse.

Je ne conteste pas non plus leur importance. Mais bien convaincu qu'ils sont plus honorables pour leur auteur que pour l'Eglise qu'il a si profondément contristée, je me borne à les signaler comme une nouvelle preuve de l'impuissance des principes philosophiques sur les esprits même les plus éminens, lorsque la mort vient les éclairer de ses terribles lumières.

On ne sait pas assez combien sont foibles les convictions des écrivains qui ont cherché leur gloire dans la fondation de quelque école anti-chrétienne. La confiance de ceux qui, comme le prince de Talleyrand, ont passé leur vie dans le tourbillon du monde et des affaires, est plus faible encore. Cela explique comment sa foi a survécu aux illusions d'une existence, dont le plus heureux moment a été celui de son dernier repentir.

Recevez, monsieur le curé, l'assurance de mon respectueux attachement.

† DENIS, Archevêque de Paris.

15 octobre.

POST-SCRIPTUM.

Notre circulaire étoit imprimée samedi au soir, lorsque hier, 12 octobre, les deux lettres du prince, certifiées conformes par notre respectable prédécesseur, nous ont été remises. En vous faisant connoître qu'elles n'étoient pas en notre possession, nous avions voulu non-seulement éviter qu'on ne vint vérifier dans notre secrétariat des pièces qui n'y existoient pas, mais aussi décliner la responsabilité d'une publication à laquelle nous étions étrangers. Leur impression ne doit pas non plus être attribuée au depositaire des lettres du prince.

Pour compléter des renseignemens qui ne sont pas sans intérêt,

nous ajouterons que ces lettres sont accompagnées de deux notes : la première, écrite et signée par notre prédécesseur, dit en substance, que l'envoi de ces deux documens devoit être fait le 18 mai 1838, mais qu'il a été différé jusqu'au moment où une personne digne de confiance pourroit les déposer dans les mains du souverain Pontife.

Il est marqué dans la seconde note, signée et écrite par l'un de vos confrères, qu'il a remis les lettres en question au souverain Pontife Grégoire XVI, le 29 avril 1842.

---

M. l'évêque de Poitiers est parti pour Rome le 3 octobre; il se rend d'abord à Nîmes, où doit se trouver M. l'archevêque de Reims : de là les deux prélats iront s'embarquer à Marseille pour aborder dans une quinzaine de jours à Civita-Vecchia. (*Avenir national de Limoges.*)

---

Une première colonie de religieuses de Notre-Dame-de-Charité-du-Bon-Pasteur partira le 22 octobre, pour réaliser l'œuvre d'Égypte, dont le but est le rachat des petites esclaves éthiopiennes. Cette belle mission commencera au Grand-Caire, où elles sont appelées par le préfet apostolique d'Alexandrie.

---

On nous écrit de Perpignan :

« Le 28 septembre, Mgr l'évêque de Perpignan a fait l'ouverture de la retraite ecclésiastique dans son grand séminaire. Les exercices ont été donnés par M. Raval, prédicateur et vicaire-général-honoraire de ce diocèse. Aussi distingué par ses talens que par ses vertus, cet orateur s'est appliqué, dans une suite de conférences, d'entretiens et de discours, uniquement adaptés à des prêtres, à faire sentir toute l'excellence du sacerdoce et les redoutables devoirs qu'il impose. La clôture a eu lieu le 4 octobre; dans ce jour le prélat s'est rendu avec tout son clergé à sa cathédrale, où il a célébré les saints mystères et a distribué le pain de vie à tous les retraitans. M. le prédicateur est ensuite monté en chaire pour rendre compte aux nombreux fidèles qui assistoient à cette imposante cérémonie des exercices de la retraite. Son discours a produit sur l'auditoire une salutaire impression qu'il seroit difficile de décrire. Aussitôt après, la rénovation des promesses cléricales a été faite entre les mains de Sa Grandeur qui a été reconduite processionnellement au chant du *Te Deum* à son palais épiscopal.

» Mais ce seroit manquer à un devoir aussi doux que sacré si l'on passoit sous silence toutes les bontés que Mgr s'est plu à témoigner à ses chers coopérateurs. Malgré son grand âge, il ne s'est pas contenté d'être l'âme de tous ces pieux exercices qu'il a présidés, il a voulu encore demeurer parmi ses ecclésiastiques pour s'enquérir de tout ce qui les concernoit, pour connoître plus à fond leurs desseins, pour les éclairer de ses lumières, les encourager dans leurs peines et les animer à se rendre de plus en plus dignes de la sainteté de leur vocation. Aussi, c'est dans cette retraite où ce vénérable et bien-aimé pontife s'est fait tout à tous comme Jésus-Christ, qu'on a été plus à même, s'il est possible, d'apprécier tout le bonheur dont on jouit de l'avoir pour pasteur et pour père. Puisse le Seigneur le conserver encore longues années à ce diocèse, qu'il gouverne depuis 22 ans avec autant de tact et de savoir que de fermeté et de sagesse! c'est-là le vœu sincère de tous les prêtres comme de tous les fidèles. »